



**COMMUNE DE OHAIN**  
**PREETUDE CADRE DE VIE**

**FEVRIER 1991**



## **OBJET DE L'ETUDE**

L'aménagement du cadre de vie et la valorisation des paysages du département est l'un des volets important des actions du Conseil Général du Nord.

C'est dans ce contexte que se place cette étude "cadre de vie" qui aide les communes du département à élaborer un programme cohérent d'amélioration de leur cadre de vie et de leur environnement.

Elle sera confiée à une équipe pluridisciplinaire capable d'appréhender les multiples facettes qui organisent l'image communale :

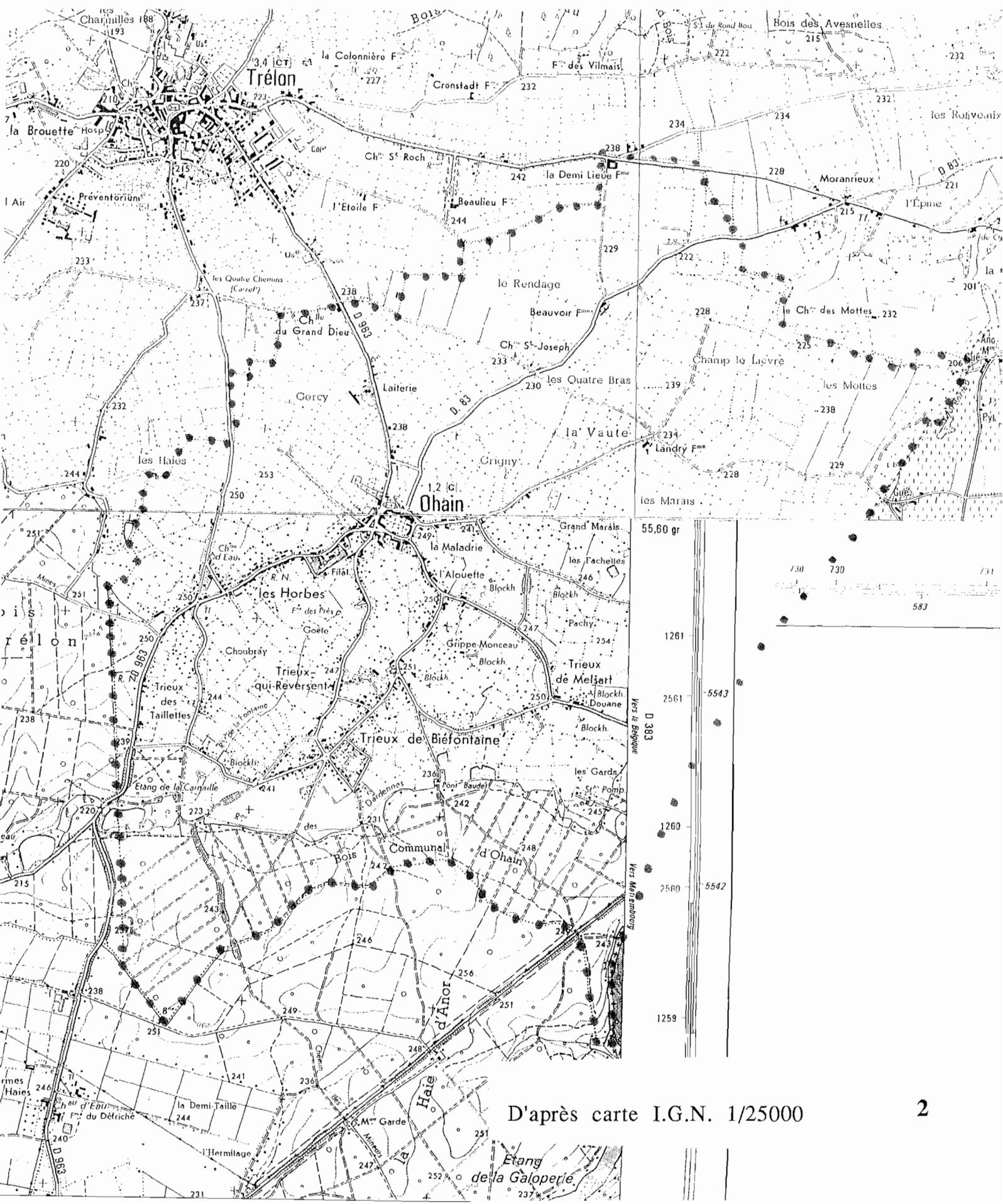
- L'histoire
- L'urbanisme
- L'architecture
- Le paysage
- L'art dans la ville
- L'éclairage
- Le design

L'équipe de spécialistes sera en étroite harmonie avec la population et la municipalité.

L'aide technique apportée par l'étude vise principalement :

- A effectuer un diagnostic de la situation actuelle de la commune et ses potentialités en matière de paysage et d'environnement
- A définir des orientations et à dégager des priorités dans ces domaines avec les élus.
- A esquisser des réponses d'aménagement en rapport avec les finances communales.
- A diffuser l'information et à émettre des conseils de recommandation en matière d'aménagement.

# CARTE DU TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

## **LES ACTIONS A MENER**

**IDENTITE DES HAMEAUX**

**LE CENTRE DU BOURG**

**LES ENTREES DE LA COMMUNE**

**LE PATRIMOINE DES CHAPELLES**

**ET LES SENTIERS RURAUX**

## DEFINITION DE L'IDENTITE COMMUNALE

Ohain possède un très grand territoire communal dominé par le bocage enclavé dans le domaine forestier de Fourmies-Anor.

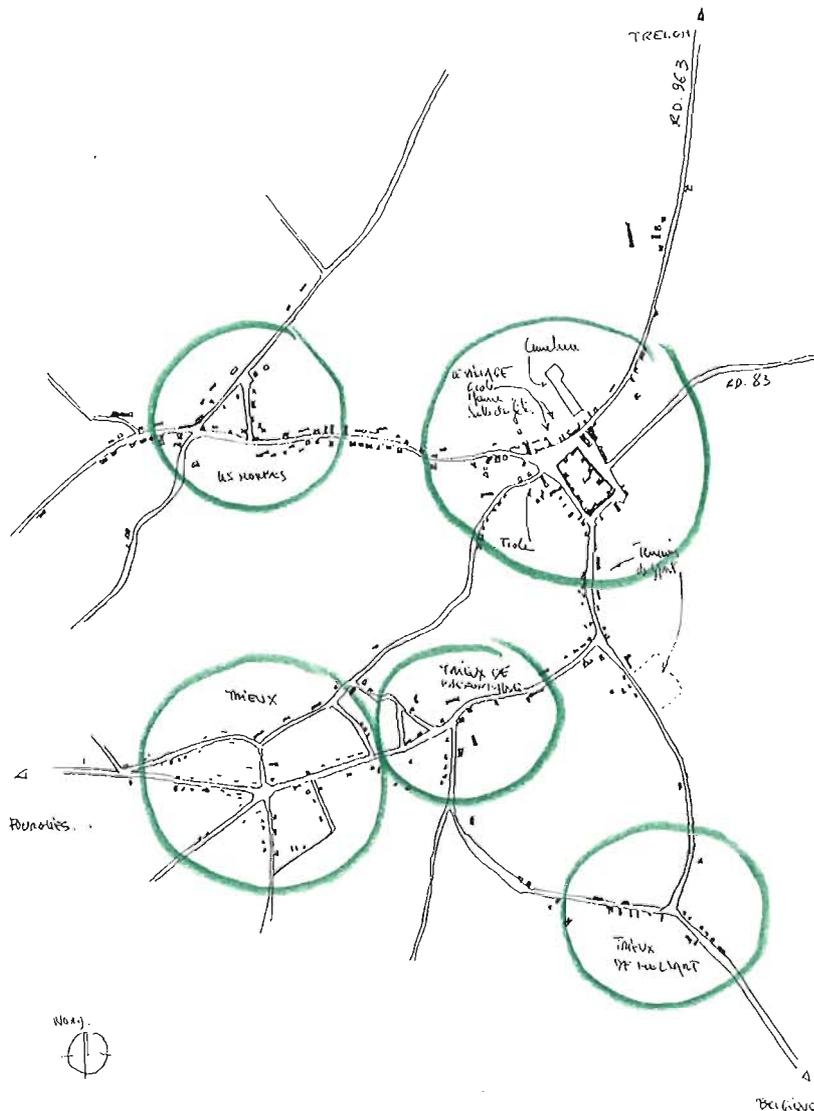
Ohain est groupé autour d'un centre : église, salle des fêtes, place Foch, école.

Cependant l'habitat très dispersé se densifie autour de certain hameau satellite :

HORBES  
TRIEUX  
BIEFONTAINE  
MELSART

L'étude cadre de vie doit être l'occasion pour l'équipe municipale de dégager et de renforcer la spécificité de chaque entité.

L'étude proposera une analyse détaillée de la morphologie du paysage de ces hameaux et fera des propositions globales pour guider la Municipalité dans ses travaux d'aménagement.



## LE CENTRE DU BOURG

Le cœur de la commune rassemble l'ensemble des équipements qui structurent la vie communale : mairie, église, écoles, cimetière, stade.

L'ensemble de ces équipements s'organise avec plus ou moins de cohérence autour d'un point central "La place du Maréchal Foch".

L'objectif de l'étude est de traiter l'ensemble des sites communaux.

Exemple : la mairie et la salle des fêtes font actuellement l'objet de travaux sur le bâti. Il faut maintenant travailler sur les abords avant et les terrains arrières :

- leurs affectations
- les liaisons

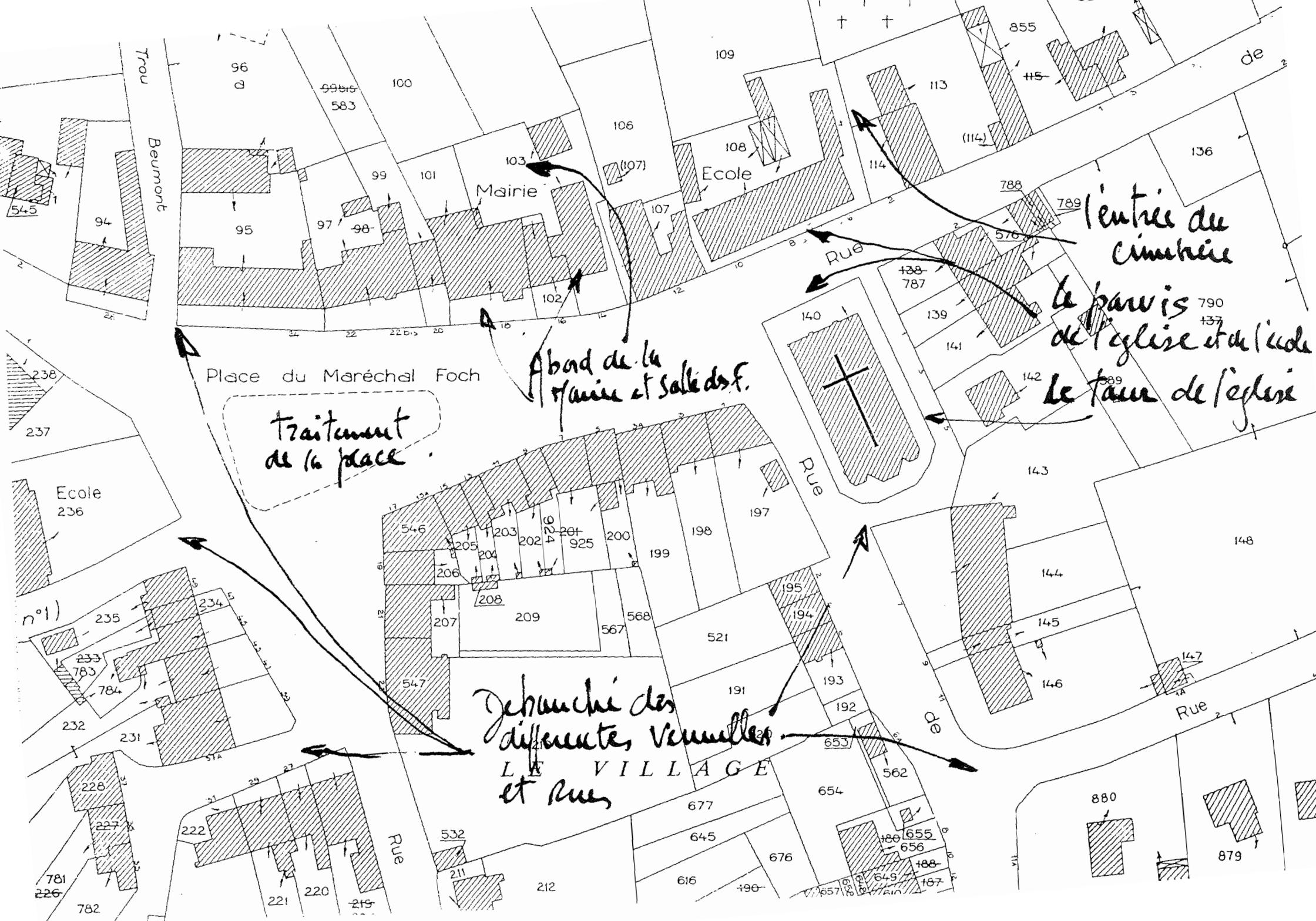


Le parvis de la salle des fêtes et de la mairie

Dans un premier temps, l'étude établira des schémas d'intention et d'organisation sur le centre.

Ensuite, l'étude élaborera un Avant-Projet-Sommaire sur la place du Maréchal Foch et des esquisses chiffrées sur les abords des différents équipements :

- écoles
- cimetière
- stade : traitement des zones de stationnement et schéma de plantation
- arrière de la mairie.



Trou  
Beumont

96  
99bis  
583  
100

109

855

de

545

94

95

97

98

Mairie

103

106

108

Ecole

113

(114)

136

Place du Maréchal Foch

Abord de la  
Mairie et Salle ds.F.

Traitement  
de la place

Rue

l'entrée du  
cimetière

le parvis  
de l'église et de l'école

Le tour de l'église

238

237

Ecole  
236

n°1)

235

234

233

783

784

232

231

228

227

781

226

782

222

221

220

Rue

532

211

212

616

190

677

645

676

654

655

656

180

188

649

187

653

652

651

650

648

647

646

Rue

143

144

145

146

Rue

148

880

879

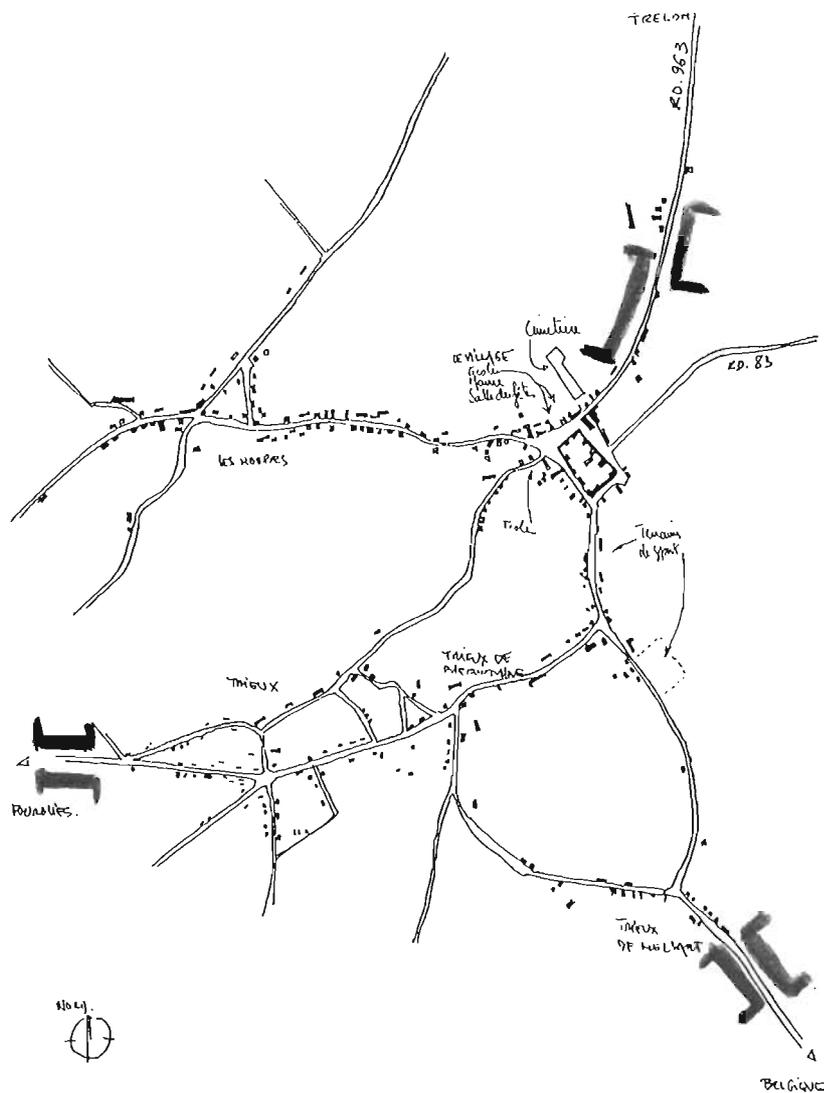
## LES ENTREES DE LA COMMUNE

Le chemin départemental 963 traverse la commune du Nord (Trélon) au sud (Fourmies).

C'est le cheminement principal qu'il est souhaitable de valoriser pour souligner les deux entrées principales.

Le chemin 383 qui se dirige vers la Belgique doit être lui aussi lieu d'intervention pour valoriser les entrées communales notamment les abords de la douane.

L'étude élaborera des schémas d'intention illustrés de croquis d'ambiance suivis d'esquisses chiffrées sur chaque entrée communale.



## **LES SENTIERS RURAUX ET LE PATRIMOINE RELIGIEUX**

Le potentiel de cheminements ruraux est considérable. Il serait souhaitable de le valoriser par un certain nombre d'actions telles que :

- définition et balisages de circuits bouclés de différentes longueurs et de différentes ambiances :
  - . rural
  - . forestier
  - . en zone humide
- définition de circuits équestres et de vélos tout terrain
- définition d'un circuit spécifique valorisant la multitude de chapelles qui ponctuent le bocage.

La mise en place de ce circuit nécessite parallèlement la remise en état de certaines de ces chapelles et de leur environnement immédiat ainsi que la plantation d'arbres tutélaires, traitement des points de départ, par une information la plus large possible sur le patrimoine architectural rencontré.

- implantations et traitement végétal d'aires de pique nique, ponctuant les circuits.

## **VALORISATION DES CHEMINEMENTS FORESTIERS**

En concertation avec le programme de gestion forestière des actions de plantations accompagnant les sentiers forestiers peuvent être menées :

- Mise en place de mobilier et de panneaux d'information spécifique au milieu forestier
- Amélioration des zones d'accueil, création d'emplacements de stationnement et d'aires de jeux.